



20081 - Attribuer la descente à Allah Très Haut

question

J'ai lu un hadith qui se présente comme suit : « Notre Maître Béni et Très Haut descend au cours du dernier tiers de chaque nuit jusqu'au ciel le plus bas. Et il dit :

Qui m'invoque pour que J'exauce son invocation? Qui me demande quelque chose pour que Je la lui donne? Qui sollicite mon pardon pour que Je le lui accorde?

1°) Quel est le degré d'authenticité de ce hadith ?

2°) Quelle en est la signification ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cher frère, votre question comporte deux aspects :

Premièrement, le degré d'authenticité du hadith. Il est authentique parce qu'il est cité dans les deux livres les plus authentiques après celui d'Allah (le Coran).. Il est rapporté par Al-Boukhari (N°1145) et par Mouslim (N°1261) d'après Abou Hourayra (P.A.a) selon le quel le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « Notre Maître Béni et Très Haut descend au cours du dernier tiers de chaque nuit jusqu'au ciel le plus bas. Et il dit :

Qui m'invoque pour que J'exauce son invocation? Qui me demande quelque chose pour que Je la lui donne? Qui sollicite mon pardon pour que Je le lui accorde?

Ce hadith a été rapporté du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) par près de 28 compagnons (P.A.a) et tous les fidèles à la Sunna l'ont bien accueilli.

Deuxièmement, l'explication de la descente du Maître Majestueux et Très Haut au ciel le plus bas.

Frère, sachez (puisse Allah vous assister) que la descente du Maître Majestueux et Très Haut au



ciel le plus bas est un des attributs reflétant Ses actes qui dépendent de Sa volonté et de Sa sagesse. Il s'agit d'une descente réelle qui convienne à Sa majesté et à Sa grandeur. Le Transcendant descend comme Il veut et quand Il le veut. Rien n'est semblable au Transcendant , l'Audient, le clairvoyant. Il serait incorrect de détourner le sens du hadith en disant qu'il s'agit de la descente de Son ordre ou de Sa miséricorde ou de l'un de Ses anges. Ces interprétations sont fausses pour plusieurs raisons.

La première est que cette interprétation se heurte au sens apparent du hadith. En effet, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a attribué la descente à Allah. Or on attribue un acte qu'à celui qui le produit ou le subit. L'attribuer à un autre constitue une déviation. En plus, nous savons que le Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) est celui qui connaît Allah le mieux et qu'il est l'homme le plus éloquent et le plus véridique. On ne relève aucun mensonge dans Ses propos. Il ne pourrait rien inventer contre Allah Très Haut à propos de Ses noms, de Ses attributs, de Ses actes ou de Ses jugements. A ce propos le Très Haut dit : **Et s' il avait forgé quelques paroles qu' ils Nous avait attribuées, Nous l' aurions saisi de la main droite, ensuite, Nous lui aurions tranché l' aorte.** (Coran , 69 : 44-46).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne voulait que bien guider les créatures. et il a bien dit : **Notre Maître descend** . Si quelqu'un veut détourner cette phrase de son sens apparent en disant qu'il voulait dire **Son ordre descend** , nous lui rétorquons : « Connais-tu Allah mieux que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) ? Le Messenger dit : **Notre Maître descend** et toi du dis : **Son ordre descend** ? Tu serais donc plus soucieux de guider la Umma que lui puisqu'il aurait employé une expression tout en voulant dire son contraire !? Nul doute que celui qui s'adresse aux gens tout en voulant dire le contraire de ses propos n'est pas sincère.

Crois-tu que tu es plus éloquent que le Messenger d'Allah ? Nul doute que cette modification du sens (de ses propos) constitue un insulte au Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) qui implique un abaissement inacceptable pour un musulman.

La deuxième raison est que la descente de Son ordre ou de Sa miséricorde n'est pas limitée à cette partie de la nuit. Son ordre et Sa miséricorde descendent tout le temps. Si on dit : il s'agit de



la descente d'un ordre spécial ou d'une miséricorde particulière qui ne peut pas avoir lieu à tout moment, nous disons : à supposer que cela soit vrai, le hadith indiquerait que ce qui est descendu s'arrête au ciel le plus bas. Et quel intérêt représenterait une miséricorde qui s'arrête au ciel le plus bas et n'arriverait pas jusqu'à nous ?! Pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) nous en aurait parlé ?

La troisième raison est que le hadith révèle que celui qui descend dit : **Qui m'invoque pour que J'exauce son invocation? Qui me demande quelque chose pour que Je la lui donne? Qui sollicite mon pardon pour que Je le lui accorde?** Or ces propos ne peuvent être tenus que par Allah Très Haut.

Voir Madjmou fataawa wa rassaïl de Cheikh Muhammadou ibn Salih al-Outhaymine (1/203-215)